

TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

Synthèse secteur 18

L'Arbois • TGV



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Partenaire :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

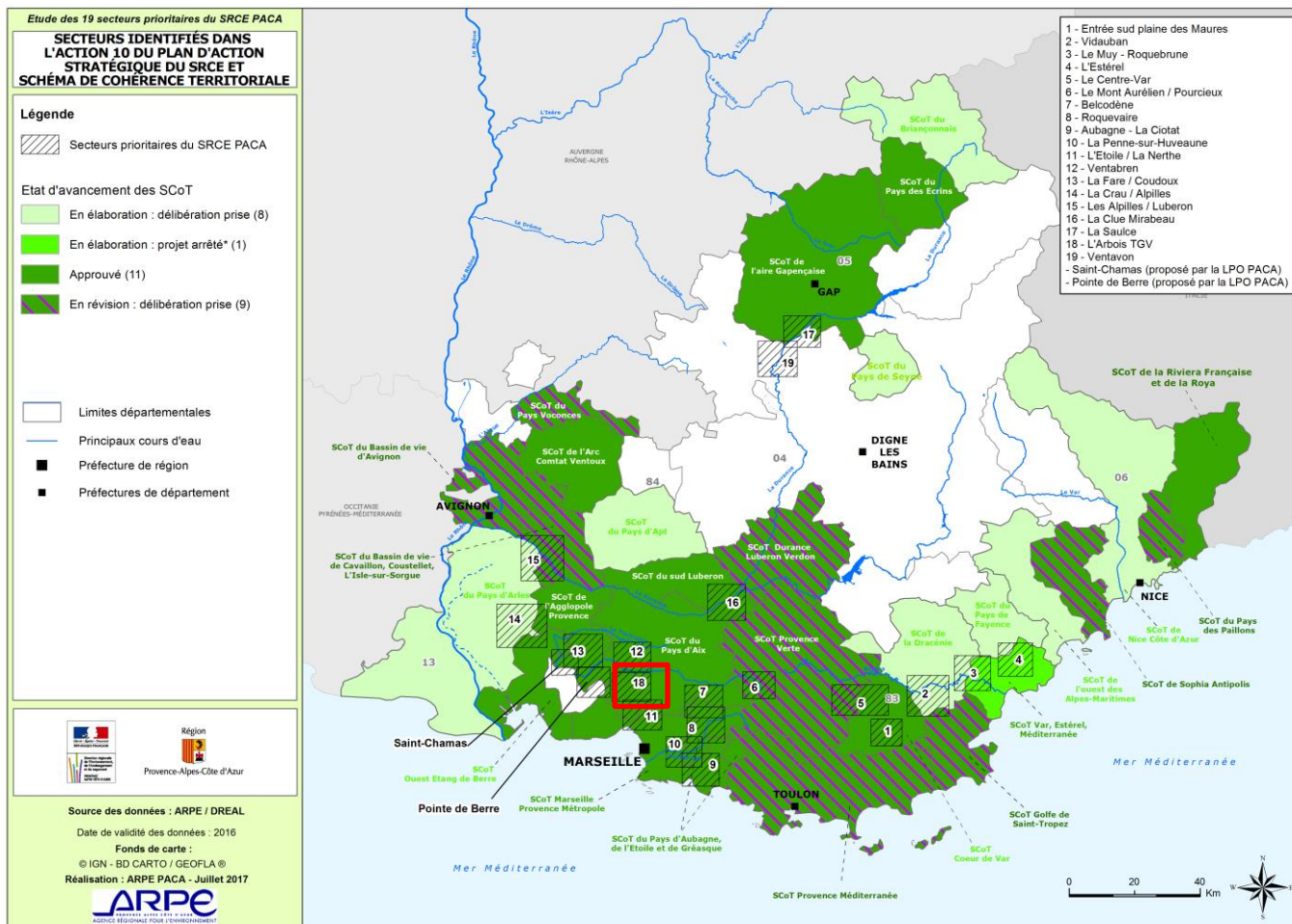
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

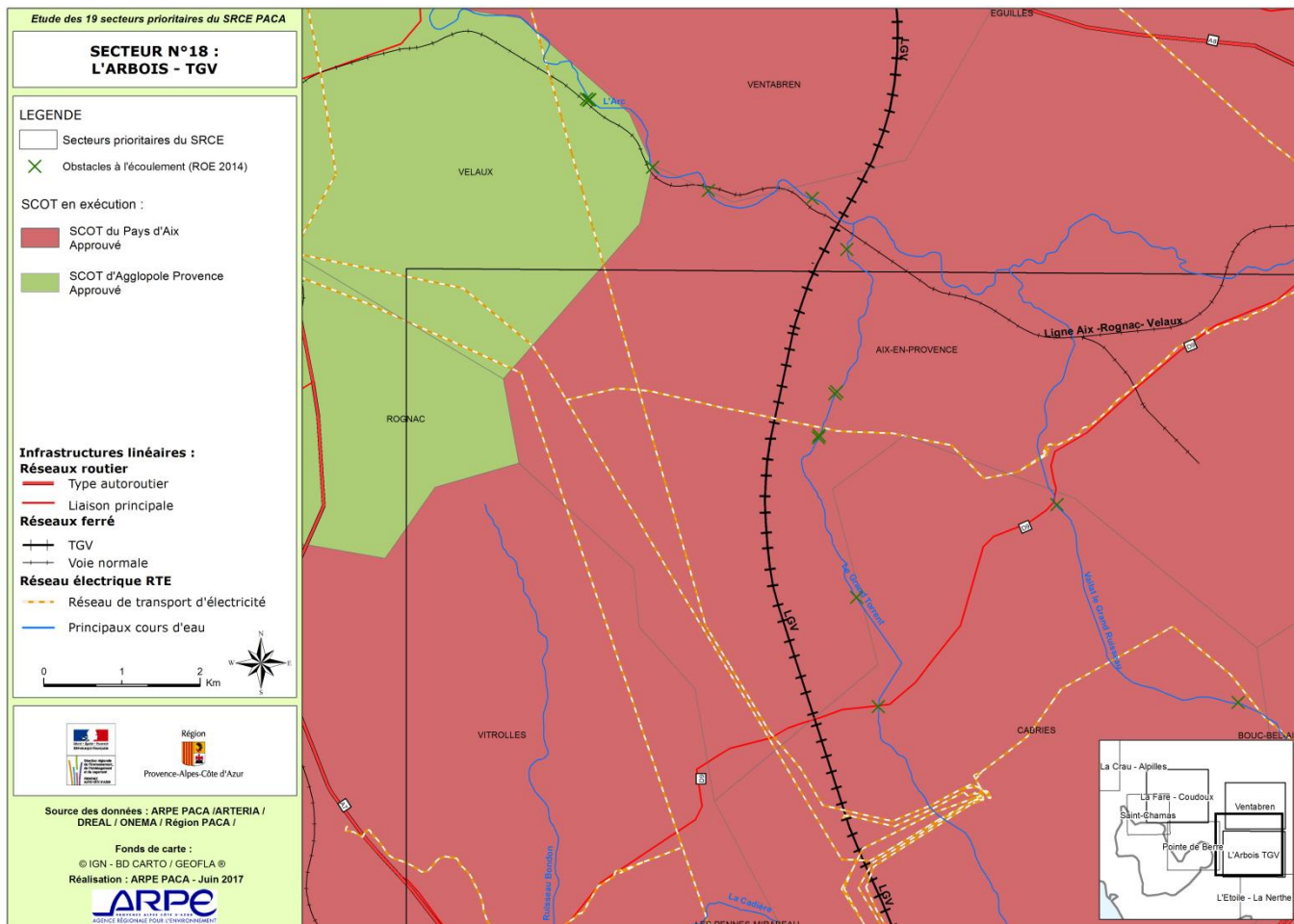
- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques, services de l'Etat...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

1 • LE SECTEUR DE L'ARBOIS TGV

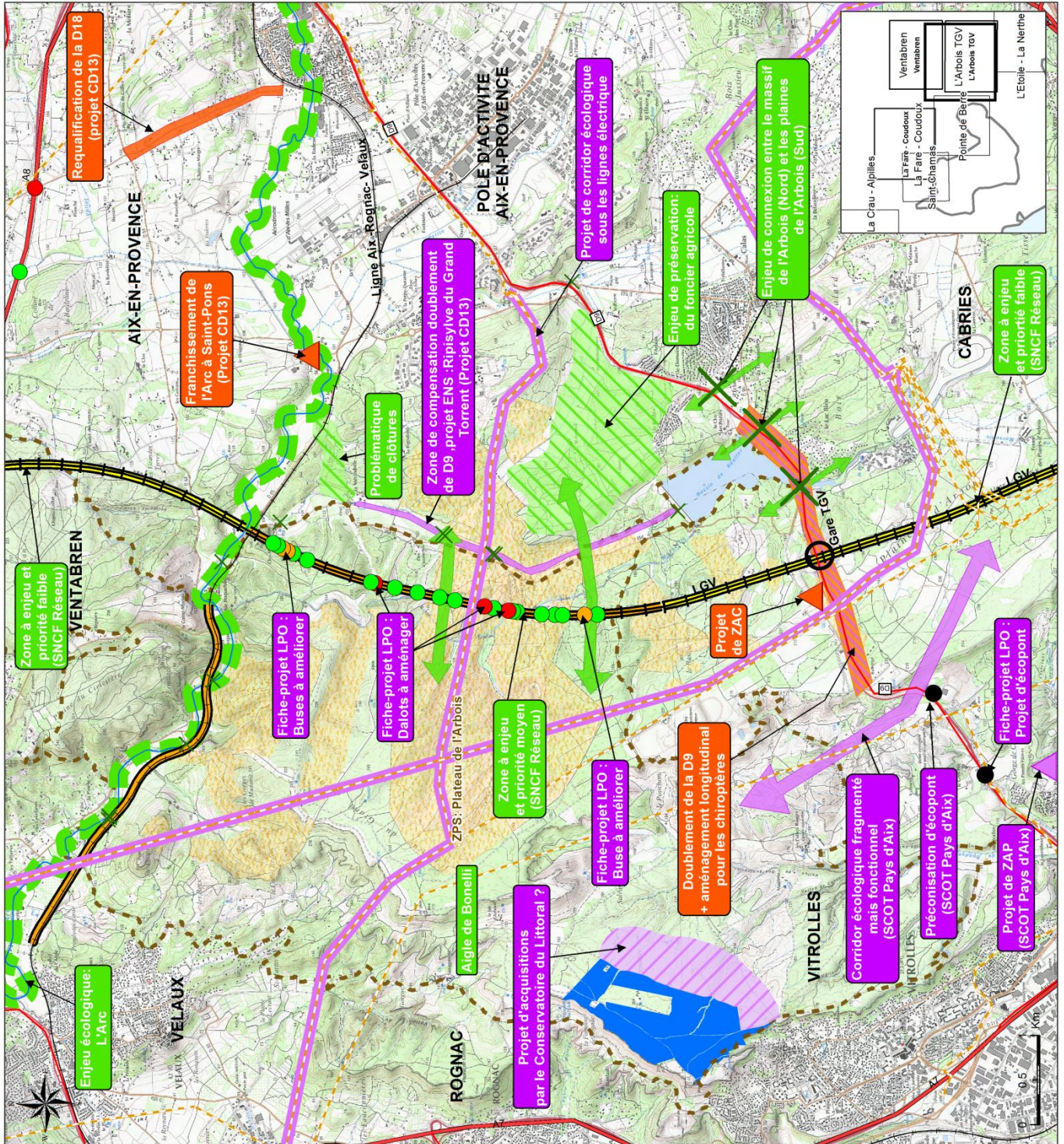


Le secteur n° 18 est centré sur le massif de l'Arbois, Natura 2000 et classé récemment. Le massif est fragmenté par la LGV sur un axe Nord-sud et compte également bon nombre de lignes très haute tension. Ce massif a fait l'objet ces dernières années d'une pression de développement intense liée à l'expansion du pôle d'activité d'Aix-en-Provence. La continuité écologique entre massif de l'Arbois et plaines de l'Arbois est également rompue par la RD9, axe au trafic dense reliant Aix-en-Provence à Vitrolles. La gare TGV constitue le nœud central de ces infrastructures. Les communes concernées sont Aix-en-Provence, Vitrolles, Cabriès, appartenant au territoire du SCoT du Pays d'Aix.



2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact-s
Porteur de SCoT	Métropole Aix-Marseille-Provence Conseil territorial du Pays d'Aix	<ul style="list-style-type: none"> • Yannick ROBERT • Antoine PATTEFOZ
Gestionnaire d'espaces naturels	Métropole Aix-Marseille-Provence Animateur Natura 2000 Plateau de l'Arbois	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Daniel RALAMBONDRAIN
	Département des Bouches-du-Rhône Direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Didier WILLART • Philippe SUSINI
Gestionnaire de milieux aquatiques	Syndicat d'aménagement du bassin-versant de l'Arc • [SABA]	<ul style="list-style-type: none"> • Maxime LENNE
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	Département des Bouches-du-Rhône Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> • Nicolas PHILIPPE-JANON • Elizabeth DELEUZE-CHIAVASSA
	VINCI Autoroutes • [ASF]	<ul style="list-style-type: none"> • Philippe CHAVAREN
	SNCF Réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Julien MAYJONNADE • Sandrine RABASEDA • Marie-Anne MOULIN
	Réseau de transport d'électricité • [RTE]	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Hubert FELIX • Vanessa OUDART • Patrick ROBERT
Autres	Ligue pour la protection des oiseaux • [LPO]	<ul style="list-style-type: none"> • Aurélie JOHANNET



Etude des 19 secteurs prioritaires du SRCE PACA

**SECTEUR N° 18
L'ARBOIS - TGV**

Légende

Enjeux de continuités écologiques
 X Rupture de corridors écologiques / obstacle à l'écoulement
 Zone à enjeu
 Continuité écologique à préserver ou restaurer
 Réseau de transport d'électricité

Perméabilité des ouvrages d'art
 ● Ouvrage à créer
 ● Ouvrage non perméable
 ● Ouvrage moyennement perméable
 ● Ouvrage perméable

Projets d'aménagement
 ▲ Projet d'aménagement (localisation approximative)
 Aménagement prévu avec des mesures favorables à la biodiversité

Actions et propositions d'actions en faveur des continuités écologiques
 Mesures favorables à la biodiversité
 Tronçon à aménager
 Projet ou proposition de restauration de continuités écologiques

Priorités d'intervention SNCF Réseau
 Priorité 1
 Priorité 2
 Priorité 3
 Tronçon non prioritaire

Espaces naturels protégés
 Conservatoire du littoral
 Espace naturel sensible (ENS)
 Natura 2000 : Directive oiseaux
 Zone de Protection Spéciale

Source des données : ARTERIA / DREAL / Région PACA / Métropole AMP / SNCF Réseau / LPO

Fonds de carte : © IGN - BD CARTO / GEOFLA®

Réalisation : ARPE PACA - Juillet 2017

ARPE
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

4 • ENJEUX & PROJETS¹

4.1 Enjeux écologiques

Milieus naturels et espèces remarquables :

- Le secteur de l'Arbois TGV est centré sur le Plateau de l'Arbois, classé Natura 2000 ZPS et Site Classé depuis 2017, est un vaste «plateau calcaire au relief tourmenté, dominé par une végétation de type méditerranéen mais présentant une diversité remarquable de milieux», mosaïque d'habitats permettant la coexistence d'une avifaune aquatique et d'une avifaune méditerranéenne xérophile. C'est un site d'importance majeure pour la conservation de l'Aigle de Bonelli, qui compte également des couples de hiboux Grands-ducs. Sa fonctionnalité écologique s'est vue dégradée ces dernières années par la construction d'infrastructures (ligne et gare TGV), et le développement de la zone économique de l'Arbois et de la Duranne.
- Le bassin du Réaltor, inclus dans le périmètre Natura 2000 et le Site classé, présente des enjeux liés aux oiseaux d'eau et aux amphibiens, à proximité immédiate de la RD9 et de la gare TGV.

Continuités écologiques :

- La reconnexion écologique entre le massif de l'Arbois et les Plaines de l'Arbois (au sud de la RD9) est identifiée comme un enjeu métropolitain :
 - A l'est de la gare TGV, la présence de lotissements en face du bassin du Réaltor peuvent rendre difficilement envisageable le rétablissement d'une continuité écologique. Toutefois, des aménagements de type crapauducs pourraient s'avérer pertinents à la faveur des travaux de dédoublement de la route.
 - A l'ouest de la gare TGV, les diagnostics du SCoT du Pays d'Aix et de la LPO localisent un corridor écologique fragmenté mais fonctionnel sur la commune de Vitrolles. Ces deux diagnostics préconisent la construction d'un éco-pont.
- Au cœur du massif :
 - la route de la Mérindole présente actuellement un enjeu de collisions avec la faune faible tant que le trafic routier reste faible. Des clôtures situées de part et d'autre de la route peuvent entraver les déplacements de la faune.
 - La LPO identifie de nombreux ouvrages perméables sur la ligne LGV mais établit également plusieurs fiches de propositions pour améliorer la perméabilité de cet ouvrage.

Espaces naturels protégés :

- Une part importante du plateau est par ailleurs acquise par le Département des Bouches du Rhône au titre des ENS.
- Le Conservatoire du littoral possède la maîtrise foncière d'une partie du plateau de Vitrolles, sur le lieu-dit le Grenadier. Le Conservatoire avait par ailleurs des velléités d'étendre ce site vers l'est. La question de la pertinence de ce projet d'acquisition suite au classement du plateau en 2017 peut désormais se poser.

Préservation du foncier agricole :

- Il existe un enjeu de préserver le foncier agricole au nord de la D9, face à Calas. Le classement du site rendant inconstructible l'ensemble du plateau, l'attention devra être portée sur le maintien d'une activité agricole adaptée et favorable à la biodiversité.

¹ cf. Cartographie de synthèse

4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

Aménagement et développement du territoire :

- Le secteur de la gare TGV présente un enjeu de développement à l'échelle métropolitaine. Plusieurs projets de ZAC sont identifiés autour de la gare TGV, ciblant le développement d'une économie en relation avec l'environnement.

Infrastructures linéaires :

- Le dédoublement de la RD9 est en cours. Outre son impact sur la zone humide du Réaltor, ces travaux seront accompagnés de la mise en place de murs anti-bruit et d'un terre-plein central.
- Calas présente un projet de contournement (non cartographié).
- Une route longeant la LGV est également envisagée pour relier la future ZAC de la gare TGV à la zone commerciale de Plan-de-Campagne. (non cartographié).
- Projets du CD13 envisagés sur les routes :
 - Projet de nouveau pont à Saint Pons (franchissement de l'Arc)
 - Requalification de la RD18 (aérodrome d'Aix-les-Milles)

4.3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

Espaces naturels protégés :

- Pour rappel, le Plateau de l'Arbois est devenu Site Classé en 2017, ce qui le rend inconstructible.
- Le CD13 souhaite poursuivre sa démarche d'acquisition d'ENS en vue de résorber les enclaves ou d'asseoir les terrains déjà acquis. Il a opéré des échanges de terrains avec la ville d'Aix en 2015 et reste vigilant sur les ventes (non cartographié).

Continuités écologiques :

- La reconexion écologique entre massif de l'Arbois et plaines de l'Arbois est matérialisée dans le SCoT du Pays d'Aix par un corridor écologique au niveau de Vitrolles. Ce projet de corridor est validé dans le PLU de la commune, et accompagné d'un projet de ZAP localisé également dans le SCoT.

Infrastructures linéaires :

- Dans les secteurs où des continuités écologiques sont à améliorer, le Département apportera une vigilance particulière lors des requalifications de routes existantes afin de ne pas dégrader les conditions actuelles. En revanche, il ne créera pas d'infrastructure spécifique pour assurer une continuité écologique sur son réseau routier existant. C'est pourquoi, l'éco-pont préconisé par la LPO à l'ouest de la gare TGV n'est pas programmé. Pour tout nouveau projet de route, si une continuité écologique est existante, le Département aménagera la route en tenant compte de cet enjeu.
- Le dédoublement de la RD9 à hauteur de la gare TGV est accompagné de :
 - La mise en place d'aménagements longitudinaux en faveur des chiroptères,
 - Mesures compensatoires au niveau de la ripisylve du Grand Torrent (environ 3 hectares acquis par le CD13 puis classés en ENS).
 - L'ex-RD9 va redevenir un terrain naturel.
- RTE identifie une convergence d'intérêts entre entretien sous les lignes et préservation de la biodiversité. Le gestionnaire souhaite trouver une utilisation collective des secteurs situés sous les lignes, en adoptant une politique gagnant-gagnant. Pour aller dans ce sens, des projets pourraient être envisagés avec le CD13.

RESUME

Le secteur de l'Arbois TGV présente des enjeux en termes de continuités écologiques sur :

- Un axe est-ouest, le plateau de l'Arbois étant fragmenté par la LGV, qui présente toutefois un certain nombre d'ouvrages perméables. Concernant cette continuité, la LPO a produit des fiches de propositions d'amélioration des ouvrages bloquants ; toutefois, ce tronçon n'est à l'heure actuelle pas considéré comme prioritaire par SNCF Réseau.
- Un axe nord-sud, la continuité entre le plateau de l'Arbois et le massif dit des Plaines d'Arbois au sud de la D9 étant dégradée par la D9, axe à la circulation particulièrement dense. Le SCOT du Pays d'Aix et la LPO localisent un corridor fragmenté mais fonctionnel au niveau de Vitrolles. Les deux études préconisent la mise en place d'un éco-pont qui pourrait rétablir une liaison nord-sud. Par ailleurs, au niveau de Calas et du bassin du Réaltor, il existe un enjeu local de perméabilité en faveur des amphibiens qu'il conviendrait de traiter.

Il est à noter enfin que le récent classement du Plateau de l'Arbois devrait stopper le développement de l'urbanisation autour du pôle d'activités d'Aix-en-Provence et permettre de conserver l'intégrité du massif.

ÉTUDES & REFERENCES

- Analyse des enjeux de trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (SNCF Réseau, 2017)
- Requalification du réseau ASF en faveur de la biodiversité – Département 13 (ASF / EcoMed 2012)
- Document d'objectifs (DOCOB) site Natura 2000 FR9301602 Plateau de l'Arbois
- SCOT du Pays d'Aix (2015)
- Propositions d'actions pour la restauration des corridors écologiques – Déclinaison sur le pourtour de l'Étang de Berre – LPO PACA 2016

Rédaction • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Partenaire :

